



Le courrier de la Lesse

Le Contrat Rivière de la Lesse ASBL

📍 : Rue de Préhyr 12F - 5580 Rochefort ☎ : 084 / 22 26 65

✉ : info@crlesse.be 🌐 : www.crlesse.be 📺 : www.facebook.com/crlesse

N°156
Janvier
2023

Action résolue !

Action 23Le0278 :

Le service technique de la commune de Houyet vient de réaliser un fossé de drainage destiné à empêcher les coulées boueuses récurrentes dans la cour de l'école communale de Houyet.

L'eau de ruissellement rejoint désormais ce fossé, légèrement méandré pour freiner la vitesse du courant, et aboutit finalement dans l'Hileau et non plus dans la cour.

La cour de l'école en avant-plan. La flèche rouge représente l'orientation de la coulée.



Le fossé créé début 2023



Soutien financier de la Wallonie

Les communes ont un rôle important à jouer pour se protéger et se préparer efficacement face aux risques d'inondation. Dans cette perspective, le Gouvernement de Wallonie, sur proposition des Ministres Céline Tellier et Philippe Henry, avait décidé fin 2021 de mettre en place un mécanisme d'aide aux autorités communales afin qu'elles puissent mettre en œuvre des actions pour lutter efficacement contre les risques d'inondation et en améliorer leur gestion. A cet effet, un budget global de 21,2 millions d'euros avait été dégagé à destination des 262 communes que compte le territoire wallon.

Le 15 décembre 2022, la Wallonie a décidé d'aller plus loin dans cette démarche et de rehausser son soutien, en affectant un budget de 50 millions d'euros aux communes. Grâce à ce coup de pouce supplémentaire, ces dernières pourront poursuivre la réalisation des mesures visant à rendre leur territoire plus résilient face aux risques d'inondations et d'en réduire au maximum les conséquences négatives sur la santé, l'environnement, l'économie ou le patrimoine culturel. Le tableau ci-contre présente le budget alloué aux 19 communes du sous-bassin de la Lesse.

BEAURAING	198.000,00 €
BERTRIX	130.000,00 €
BIEVRE	95.000,00 €
CINEY	148.000,00 €
DAVERDISSE	48.000,00 €
DINANT	756.000,00 €
GEDINNE	165.000,00 €
HOUYET	195.000,00 €
LIBIN	132.000,00 €
LIBRAMONT	182.000,00 €
MARCHE	206.000,00 €
NASSOGNE	194.000,00 €
PALISEUL	109.000,00 €
RENDEUX	142.000,00 €
ROCHEFORT	513.000,00 €
SAINT-HUBERT	115.000,00 €
TELLIN	85.000,00 €
TENNEVILLE	83.000,00 €
WELLIN	96.000,00 €
TOTAL	3.592.000,00 €

Le CR Lesse anime !

Comme chaque année depuis 2015, deux écoles du sous-bassin vont élever dans leur classe, de fin janvier à fin mars, des œufs de saumons atlantiques avant de les relâcher dans un cours d'eau proche de l'école. Cette année, les élèves de Madame Bertrand (6ème primaire) de l'Institut Notre-Dame du Sacré Cœur de Beauraing, ainsi que les élèves de Madame Charlier (5ème et 6ème primaires) de l'école de Tellin mèneront donc le projet "Saumons en classe".

Réalisé avec le soutien du Conservatoire du Saumon Mosan (CoSMos), ce projet pédagogique aborde de nombreux thèmes s'intégrant dans les matières du programme scolaire: biologie (anatomie, cycle de reproduction,...), étude du milieu (indices biotiques, biodiversité,...), écologie (cycle de l'eau,...), mathématiques (calculs des volumes, du débit,...). Devant le succès de cette animation, la Cellule de Coordination du CR Lesse réfléchit à une déclinaison. Il semblerait qu'il soit possible d'élever, de la même manière que pour les salmonidés, des larves d'éphémères! Ceci permettrait au Contrat Rivière Lesse de répondre au mieux aux nombreuses demandes des écoles quant à notre animation phare. La phase d'essai va bientôt commencer, affaire à suivre...

Mercredi 11 janvier : installation de l'aquarium avec les élèves de Madame Bertrand



Saviez-vous que ?



Des chercheurs américains de l'Université de l'Illinois ont mis au point un système permettant de récupérer l'humidité des océans pour la transformer en eau potable. Et si le réchauffement des océans pouvait paradoxalement aider à résoudre... les problèmes de pénuries d'eau ?

Avec le réchauffement climatique qui s'accroît « nous allons devoir trouver un moyen d'augmenter l'offre d'eau douce, car la conservation et le recyclage de l'eau des sources existantes, bien qu'essentiels, ne suffiront pas à répondre aux besoins humains. Nous pensons que la méthode que nous venons de proposer peut y parvenir à grande échelle », estime Praveen Kumar, professeur à l'université de l'Illinois à Urbana-Champaign (UIUC), un des auteurs de l'étude.

Selon lui et ses collègues, l'évaporation océanique, favorisée par la montée du mercure, pourrait servir de réservoir en eau potable. Au lieu de s'élever dans l'atmosphère, l'air saturé en eau serait capté par des structures d'extraction, implantées au large des côtes, avant d'être condensé puis transporté par des canalisations pour être stocké avant d'être redistribué.

Avantage du procédé par rapport à ceux de la désalinisation classique : en s'évaporant et en se transformant en gaz, l'eau de mer perd la quasi-totalité de son sel naturellement – c'est pour cette raison que l'eau de pluie n'est pas salée. Cette technique reproduit le cycle naturel de l'eau, la seule « différence est que nous pouvons guider la destination de l'eau évaporée de l'océan », a souligné la coautrice Francina Dominguez, spécialiste de l'atmosphère.

Les chercheurs estiment qu'une « surface de capture verticale de 210 m de large et 100 m de haut (...) peut fournir un volume suffisant d'humidité extractible pour répondre aux besoins quotidiens en eau potable d'environ 500 000 personnes en moyenne ». Ces données ont été obtenues en faisant une simulation sur 14 sites soumis à un stress hydrique et situés à proximité de centres de population importants comme Chennai, Los Angeles ou Rome. Selon les modèles, ce type de dispositif pourrait générer entre 37,6 milliards et 78,3 milliards de litres d'eau par an selon les conditions de chaque site.

Un article de « Le Parisien » via l'Agence France Presse du 3 janvier 2023.

A vos agendas !

Les journées
Wallonnes
de l'eau

18-19 et 25-26 mars 2023 :
Les Journées Wallonnes de l'Eau.

Le programme complet sera bientôt
disponible sur :
www.crlesse.be/jwe-2023

En 2023, le Printemps Sans Pesticides et la Quinzaine des abeilles fusionnent pour devenir LE PRINTEMPS AU NATUREL : actions pour le nature, l'environnement et le vivant. Cette grande campagne de sensibilisation aura lieu du 20 mars au 20 juin 2023. www.printempsnaturel.be

Printemps
au Naturel!



Contrat de rivière Lesse ASBL — N° d'entreprise : 0894.160.351 — N° de compte ING : BE36.3630.1997.6481 — RPM : Dinant
Le Contrat de rivière Lesse est financé par le Service Public de Wallonie, la Province de Namur, et les communes de Beauraing, Bertrix, Bièvre, Ciney, Daverdisse, Dinant, Gedinne, Houyet, Libin, Libramont-Chevigny, Marche-en-Famenne, Nassogne, Paliseul, Rendoux, Rochefort, Saint-Hubert, Tellin, Tenneville et Wellin.
Si vous ne souhaitez plus recevoir le Courrier de la Lesse, signalez-le nous par mail à info@crlesse.be ou en nous téléphonant au 084/222.665.